JOINTAGE
PREPARATION

UCFE
formations conseils audits

OBJECTIFS	PUBLIC	PRE-REQUIS
Etre capable d'effectuer les opérations de jointage conformément aux prescriptions de la certification G.T.I.S. (Groupement Technique Inter Société)	Cette formation s'adresse à un public de professionnels intervenant sur site industriel dans le cadre d'opérations de Jointage sur tuyauteries, quel que soit leur niveau de formation initiale à cette technique.	- Le stagiaire doit maîtriser la Langue française (test écrit). - Port des équipements de Protection individuelle pour la Partie pratique.

NOMBRE DE PARTICIPANTS : Maximum 5 personnes.

CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION

THEORIE	PRATIQUE
➢ Règles essentielles des opérations de jointage pour réaliser des interventions en sécurité ➢ Les risques liés aux opérations de jointage et liés à l'environnement de travail ➢ Contraintes techniques et manuelles d'une opération de jointage ➢ Sensibilisation aux risques chimiques : • Rôle des protections collectives et individuelles • Les protections respiratoires Les exigences techniques et d'interventions des sites de la chimie, de la pétrochimie, de la sidérurgie, de l'agro-alimentaire et de toute industrie véhiculant des fluides ou gaz	➢ <u>Pratique</u> : Mise en pratique de la procédure jointage sur bancs de montage. **Le port des E.P.I est obligatoire**

DUREE	LIEU	EVALUATION DES CONNAISSANCES
1 jour / 7 heures	➢ En centre. ➢ Possibilité en entreprise.	Contrôle théorique et pratique pour les opérations de jointage

PEDAGOGIE

La formation se déroule dans le cadre d'apports didactiques avec supports visuels, axés sur des démonstrations et des manipulations pratiques sur bancs de jointage. Support stagiaire.

Intervenants : Spécialisés et accrédités pour les certifications jointage délivrées par le Groupement Technique Inter Sociétés.

Pour les stages en entreprise : prévoir une salle de formation : tableau blanc, vidéoprojecteur, écran, une salle pour la mise en place des bancs de jointage

VALIDATION DES ACQUIS	EQUIPEMENTS A PREVOIR
➢ A l'issue du stage, une attestation de stage est délivrée par U.C.F.E.	➢ Port des E.P.I. pour la partie pratique (gants, chaussures de sécurité, lunettes, tenue de travail…). ➢ L e stagiaire doit se munir d'une photo d'identité.

Recyclage tous les 5 ans.